

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | **CFVU** **Séance plénière du lundi 1^{er} juillet 2024**

Délibération n°2024-33

Objet : [APPROBATION] Relevé de conclusions relatif à la séance CFVU du 15 avril 2024

Pièce(s)-jointe(s) : annexe

VU l'Article L712-6-1 du code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit :

Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les relevés de conclusions de ses précédentes séances.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve à l'unanimité le relevé de conclusions relatif à la séance du 15 avril 2024.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	19
		Membres représentés :	5
		Total :	24

Décompte des votes :

Pour :	24
Contre :	–
Abstention :	–

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 17 juillet 2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.



Relevé de conclusions

Commission Formation et Vie Universitaire

Séance du **lundi 15 avril 2024**

Commission Formation et Vie Universitaire

ORDRE DU JOUR

INFORMATIONS GENERALES

VIE ETUDIANTE

1. [AVIS] Présentation du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) 2024-2028.

PÉDAGOGIE - FORMATION

2. [INFORMATION] Note de cadrage sur les [masters parcours Gpex](#) (Projet Minerve).
3. [INFORMATION] Note de cadrage sur l'hybridation des enseignements.

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

4. [INFORMATION] Campagne Parcoursup 2024 : candidatures confirmées au 04 avril 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Président de séance :

Sébastien RINGUEDÉ, Vice-Président en charge de la formation et de la vie universitaire.

Sont présents :

ANDREAZZA Caroline, Présidente du conseil académique

Collège A : HAMACEK Josef, LAVIGNE Anne, PELAGE Catherine, PRIEUR Fabrice.

Collège B : ALTEMAYER Valérie, AUBRY Didier, BARUT Benoit, BECKER Florent, GRILLET Carole, LICHERON Marina, SPERONI Christophe.

Représentants BIATSS : BEGUIN-VINCENT Geneviève, PELLATI Annick.

Représentants personnalités extérieures :

Représentants des étudiants UFR DEG : MCLAUGHAN Gérard (T)

Représentants des étudiants UFR LLSH : SORNIQUE Théophile (T).

Représentants des étudiants UFR ST : ABDESSELAM Lina (T), BAEZA-GLOMON Ludovic (T), BEDU Elodie (T), PELTIER Raphaël (T).

Sont représentés :

Collège A : VAUTRIN –UL Christine représentée par BEGUIN-VINCENT Geneviève.

Collège B : BARUT Benoit représenté par ANDREAZZA Caroline,

Représentants BIATSS :

Représentants personnalités extérieures : Sophie NARCISSE représentée par ALTEMAYER Valérie.

Représentants des étudiants UFR DEG :

Représentants des usagers UFR LLSH : CLAUDON Léa (T) représentée par ABDESSELAM Lina (T).

Représentants des étudiants UFR ST :

Sont absents excusés :

Collège A : HIVET Gilles, GIROIR Guillaume, PIATECKI Cyrille.

Collège B :

Représentants BIATSS : LARIGAUDERIE Thierry, SIEGWALD Solange.

Représentants personnalités extérieures : GUEZ Emmanuel, LAURENT Hélène.

Représentants des usagers UFR DEG : AHMAT Allafouza Dadi (T), GRAVIOU Jeanne (T), NGUENTA NGUESSEU Guy Lionel (T), PETAT Antoine (T).

Représentants des usagers UFR LLSH : BATALA Gloire (T), CLAUDON Léa (T), KARCZEWSKI Rhodene (T).

Représentants des usagers UFR ST : CUILLERDIER Marion (T), GAUTHIER CASTRO Helena (T), VAN NYIA LU Stelly (T),

Invités permanents ne prenant pas part au vote : par ordre alphabétique

EXBRAYAT Matthieu, vice-président délégué « Numérique & pédagogie innovante » FITZÉ Fabrice [Directeur de la DEVE], LORIOT Caroline [DGSA FVE], MOAL Frédéric [VP délégué « vie des campus »], TRIPI Gabriele [Professeur associé - Praticien Hospitalier en Pédopsychiatrie CHUO], SORNIQUE Théophile [Vice-Président Etudiant], VAN COUWELAAR Luc [Directeur de la DOIP].

Secrétariat de séance :

LORIOT Caroline

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	20
		Membres représentés :	4
		Total :	24

Le quorum est atteint

14h00 : ouverture de la séance

INFORMATIONS GENERALES

Sébastien RINGUEDÉ présente les éléments connus de la réforme des masters de l'enseignement. Les maquettes actuelles des masters MEEF continueront à être actives à la rentrée 2024. Les concours (CAPES et CRPE) étant maintenant placés en fin de L3, sans possibilité de modifier les maquettes de licence qui seront mises en place à la rentrée 2024, il est envisagé de proposer une formation, hors maquette, dédiée aux L3, soit en soirée (en distanciel), soit les samedis matin. A ce jour, aucun texte réglementaire n'est paru mais, sur la base des éléments portés à notre connaissance, l'université devra mettre en place pour la rentrée 2025 une licence PPE destinée aux étudiants qui souhaitent devenir professeur des écoles et de nouveaux masters qui se substitueront aux actuels master MEEF. Les licences PPPE vont disparaître et la rentrée 2024 sera la dernière rentrée des L1 PPPE.

Catherine PELAGE et Didier AUBRY font de leur inquiétude sur l'orientation et de la mise en œuvre de cette réforme. Selon eux, le rythme annoncé de cette réforme relève de la maltraitance tant pour les étudiants que pour les enseignants.

VIE ETUDIANTE

Point 1 [AVIS]

Présentation du Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE)

Le document a été porté à la connaissance des élus.

Frédéric MOAL, en sa qualité de vice-président délégué « vie des campus » présente le projet.

Historique du projet :

Décembre 2022	Séminaire d'établissement, atelier dédié à la vie étudiante
Février 2023	Réunion de lancement avec les porteurs des groupes
Février à mai 2023	Travaux des groupes
Fin mai 2023	Réunions de synthèses des travaux avec les porteurs des groupes
Juin à décembre 2023	Synthèse des travaux, rédaction du document
À partir de janvier 2024	Présentation des travaux

Précisions sur le contexte organisationnel du projet :

- Départ du directeur de la DVE en mars 2023, pilotage du projet devant être assuré par la DGSA Formation Vie étudiante ;
- Changement de Vice-Président Vie des Campus en mai 2023.

Composition des groupes : Environ 80 participants, une vingtaine de réunions

- Une quinzaine d'étudiants (VPE, représentants des associations, élus de la CFVU) ;
- Membres de l'équipe présidentielle ;
- Personnels des composantes, E / EC ou administratifs ;
- Personnels des services centraux et communs ;

- De très nombreux partenaires externes : CROUS, collectivités territoriales, CPAM, CRIJ, CCAS, ESOPÉ, DRAC, CNC, FFSU, ...

Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Centre Régional d'Information Jeunesse, Centre Communal d'Action Sociale, ESOPÉ, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Centre National du Cinéma, Fédération Française du Sport Universitaire ...

Axes de travail :

Déterminés au lancement, deux responsables de groupe de travail par axe, autonomes dans l'organisation :

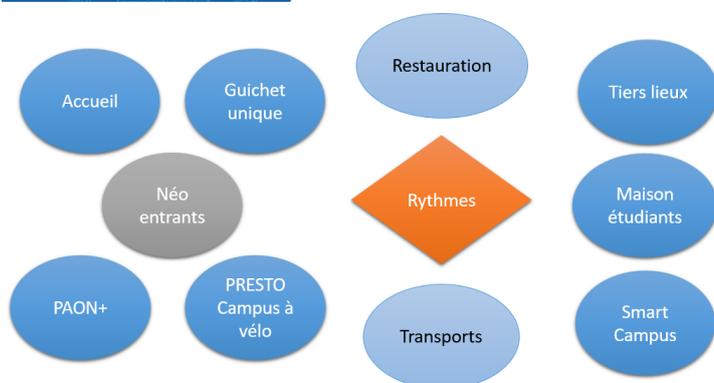
- Vers un campus « user friendly » ;
- L'éco système de la vie étudiante par territoire [les travaux de ce groupe ont été réinvestis en rédaction dans les 4 autres axes et dans le cadre de la CCT] ;
- Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser ;
- Contribuer au bien-être étudiant ;
- Animation des campus : des campus culturels, sportifs et en fête.

Organisation finale de la synthèse, avec les références à l'éco système de la vie étudiante par territoire intégrées dans chaque axe :

- Axe 1 : Pour un campus « user friendly » : comment fournir à nos étudiants un environnement, un cadre d'étude facile d'accès, ergonomique ?
- Axe 2 : Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant : mieux accompagner et valoriser ;
- Axe 3 : Contribuer au Bien-être étudiant ;
- Axe 4 : Animation des Campus : des campus culturels, sportifs et en fête.



AXE 1 - Vers un campus « user friendly »

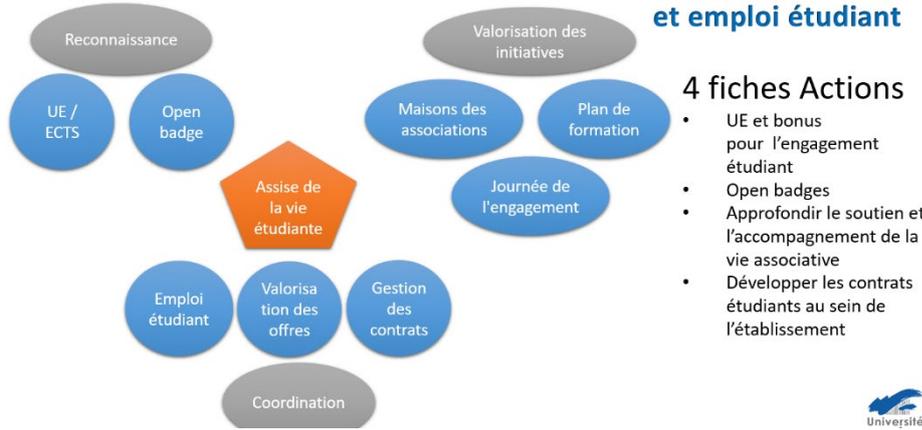


4 fiches Actions

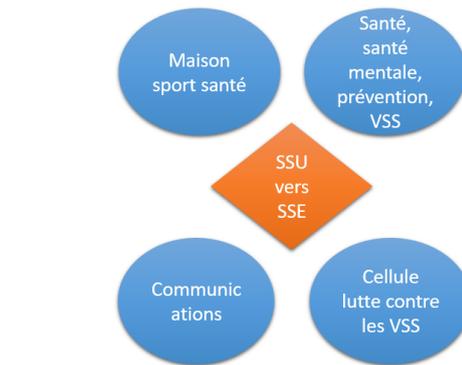
- Amélioration de l'accueil et de l'intégration des nouveaux étudiants sur tous les campus
- Espaces de repos dans les BU
- Vie étudiante sur le site Madeleine
- Maison des associations étudiantes sur le campus de la source



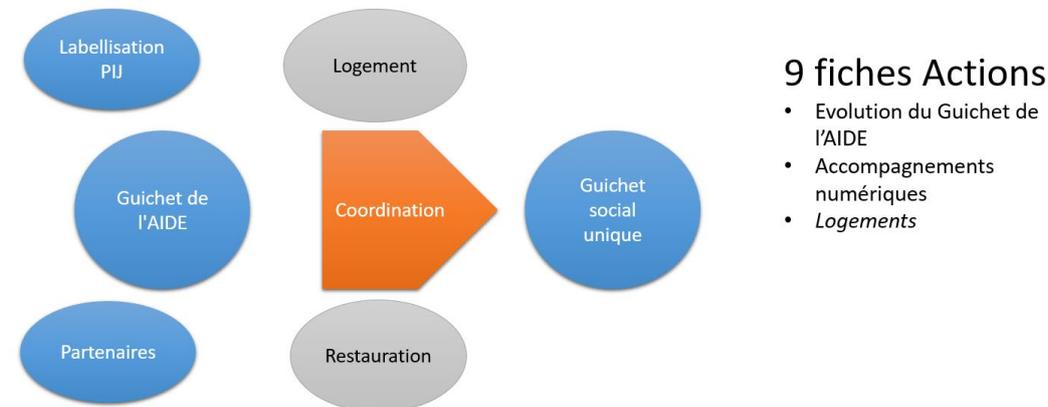
AXE 2 - Engagement associatif, citoyenneté et emploi étudiant



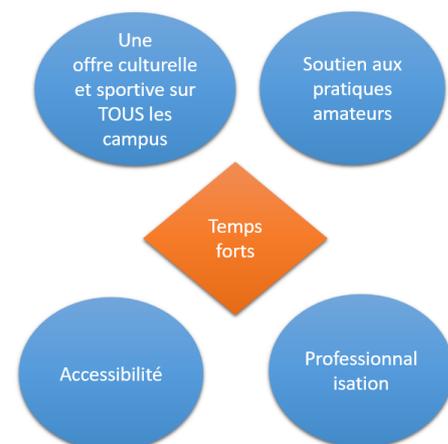
AXE 3 - Contribuer au bien-être étudiant



AXE 3 - Contribuer au bien-être étudiant



AXE 4 - Animation des campus



7 fiches Actions

- Offre d'activités sportives visible, attractive et diversifiée
- Améliorer la prise en charge et la représentation des sportifs, arbitres, entraîneurs de haut niveau (SHN) et bon niveau (B-N)
- Promouvoir et diffuser la culture scientifique et valoriser le patrimoine de l'université
- Aider à la diffusion et à la création artistique
- Sensibilisation des publics - Médiation culturelle - Faciliter l'accessibilité aux équipements sportifs et culturels de l'université, des territoires
- Créer de grands rendez-vous sportifs, culturels et festifs afin d'animer les campus et renforcer le sentiment d'appartenance
- Animation des campus pendant les temps morts de l'année

Mise en œuvre :

Comité de pilotage du SDVE : Rôle : supervise la mise en œuvre, en cohérence avec les autres schémas de l'établissement, et assure la diffusion et la présentation de l'avancée des travaux

<ul style="list-style-type: none"> • Président de l'université ou son représentant • VP CFVU • VP Vie des Campus • VP Etudiant • Chargée de mission des conditions de vie étudiante 	<ul style="list-style-type: none"> • DGS • DGSA Formation Vie étudiante • Directeur de la DEVE • Directeur adjoint bien-être étudiant et culture de la DEVE • RSA du SSU • Directeur du SUAPSE 	<ul style="list-style-type: none"> • Elus étudiants CFVU et CA • Directeur du CROUS ou son représentant • VP étudiant du CA du CROUS • Référents vie étudiante des campus de proximité
--	--	--

- Comité de pilotage 1 fois par an
- Présentation annuelle d'avancements/évolutions devant CVFU et CA
- ? Comités Opérationnels Stratégiques (COS) par thématiques [Santé, Culture, Sport, Egalité, transition écologique] et/ou par projets [c.f. UPJV] ?
- Par les SERVICES – DEVE : Articulations avec le SPSI et DD-RS - Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière, schéma directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale
- Lignes directrices générales d'utilisation de la CVEC
 - Liens entre dépôt de projets CVEC et axes/fiches actions
- Définir et communiquer des axes prioritaires par campagne, au-delà des % réglementaires par secteur
- Financements de projets pluri-annuels
- "Pérennisation" de supports de postes : CDI sur CVEC
- Coordination avec les dépenses sur SCSP, COMP, CROUS, AVEC...

Subvention pour Charges de Service Public, Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance

Articulation S*ESRI :

- Vie étudiante nouvel axe fort des schémas Enseignement Supérieur régionaux et territoriaux (SRESRI et SLESRI) ;
- SLESRI sur chaque territoire, où l'UO n'est souvent qu'un interlocuteur parmi de (nombreux) autres ;
- Nouvel appel à projet régional AVEC, géré par territoire (métropoles), avec l'UO "cheffe de file" sur 4 territoires, mais pour quelle influence ?
1ère itération en cours, bilan à faire en juillet.

Articulation CCT :

- Axe fort affirmé sur la vie étudiante et la vie de campus, avec une logique de mutualisation par territoire ;
- Une approche pragmatique, avec des actions communes déjà mises en œuvre (RAISE, rencontre des services Vie étudiante, ...) ;
 - => Développement progressif des actions communes sur l'ensemble des thématiques Vie étudiante (santé, sport, culture, ...) ;
- Problématique des sources multiples de financements (CVEC, AVEC, CROUS, ...) accentuée avec 3 établissements.

Prochaines étapes :

Présentations :

- Équipe plénière : 18 mars 2024
- Conseil des directeurs [26 mars 2024]
- RE / RSA [11 avril 2024]
- CFVU : avis [15 avril]
- CA : délibération [24 mai 2024]
- Assemblée générale des élus étudiants / associations étudiantes
- Sur chaque territoire / campus de proximité [J-ReVE début juin]

Annick PELLATI demande où serait située la maison des associations.

Frédéric MOAL indique que ce point est en cours de discussions avec la direction du patrimoine et avec le MESR dans le cadre du COMP. Il ajoute qu'il est peut-être envisageable de définir une zone entre l'amphithéâtre des sciences et du CROUS. Un cabinet accompagnement l'université pour mener le projet à l'étude.

Caroline ANDREAZZA précise que pour construire il est nécessaire de rendre des mètres carrés. Elle ajoute que la maison des associations est prévue dans le SPSI.



Après en avoir délibéré

La CFVU émet à l'unanimité un avis favorable sur le Schéma Directeur de la Vie de l'Étudiant 24 28.

PÉDAGOGIQUE - FORMATION

Point 2 [INFORMATION]

Note de cadrage sur les parcours Gpex des masters (projet Minerve)

Pascal ANDREAZZA, en sa qualité de vice-président délégué au « projet de transformation – Minerve », présente les grandes orientations du projet PIA4-France 2030 « Minerve ».



Valérie ALTEMAYER s'interroge sur le processus de recrutement. Sébastien RINGUEDÉ précise qu'une notice a été transmise sur ce point aux responsables de formation.

Christophe SPERONI s'interroge sur les stages en laboratoires. Pascal ANDREAZZA précise qu'un recensement des capacités d'accueil est en cours.

Florent BECKER demande des précisions sur l'accueil des stages en laboratoires. Il se demande si ces heures seront intégrées dans les services.

Pascal ANDREAZZA confirme que ces stages sont inclus dans les UE. Il précise que des étudiants seront présents pour renforcer le potentiel de recherche des chercheurs. Il précise également que l'encadrement pédagogique sera bien intégré au sein de l'université.

Anne LAVIGNE demande à quel besoin réel cela correspond, est ce que le besoin a été évalué par les étudiants ? Elle note que peu d'étudiants souhaite poursuivre en doctorat, cependant quand l'étudiant montre de l'appétence pour la recherche, cela se fait plus naturellement. Minerve lui semble être un dispositif lourd pour se faire.

Pascal ANDREAZZA insiste sur la nécessité d'attirer ces étudiants là le plus tôt possible, sur une linéarité de parcours, et qu'il puisse voir à long terme. C'est aussi une proposition de réponse à une problématique qui fait que nous sommes assez exportateurs de nos étudiants après la licence.

Anne LAVIGNE souligne que les bons étudiants susceptibles d'être intéressés par la recherche sont susceptibles d'être intéressés dès la L2. Il suffirait de modifier légèrement les maquettes existantes pour répondre à leur demande. Selon elle, le projet est surdimensionné par rapport à nos besoins.

Sébastien RINGUEDÉ précise qu'une offre différenciée nous permettrait d'attirer plus d'étudiants et d'origines / profils différentes.

Valérie ALTEMAYER interroge quant à l'étudiant inscrit en L1 Minerve en 2025 et ne souhaitant pas L2 Minerve. Sébastien RINGUEDÉ précise qu'il n'y aura pour eux aucune difficulté à retourner sur un parcours classique.

Point 5 [INFORMATION]

Note de cadrage sur l'hybridation des enseignements

Matthieu EXBRAYAT, vice-président délégué « Numérique & pédagogie innovante » présente le point en s'appuyant sur sa présentation jointe ;



Lina ABDESLAM - corrections de français à faire, et réactualiser la table des matières. Elle envoie les corrections au VP numérique. Elle s'interroge sur la perception de la valorisation des dispositifs par des vacataires- Les vacataires ne peuvent pas percevoir de REH-

Florent BECKER s'interroge sur l'interférence avec les SAE / hybridation qui sont déjà sur ce modèle.

Sébastien RINGUEDÉ précise que des accompagnements sont déjà prévus pour les BUT par les textes en vigueur.

Florent BECKER alerte sur le fait que si de l'hybridation intervient dans ce contexte, il n'y a plus beaucoup de présentiel pour l'étudiant. Sébastien RINGUEDÉ répond que dans ce contexte l'hybridation peut tout à fait porter sur la ressource ; 3 heures de travail effectif par étudiant pour 1 heure dispensée en hybridée, mais a-t-on une évaluation du LLUO sur le temps de préparation pour un E-EC pour une heure de cours hybridée ? Matthieu EXBRAYAT souligne la diversité des pratiques et des temps nécessaires selon les modules préparés.

Raphaël PELTIER s'interroge sur les objectifs des hybridations. Sébastien RINGUEDÉ souligne que l'hybridation des enseignements constitue une possibilité d'introduction d'une nouvelle pédagogie afin d'optimiser les chances de réussite de nos étudiants. Raphaël PELTIER pense que les étudiants ne vont pas lire les contenus proposés et risquent d'être perdus dans le suivi de leurs formations.

Marina LICHERON se demande si le fait de demander aux enseignants lors de la deuxième commission de présenter au bout de six mois tous les contenus ne risque pas de décourager les collègues.

Christophe SPERONI souligne que ces pratiques existent déjà.

Valérie ALTEMAYER interroge sur le potentiel humain du LLUO. A sa connaissance il n'est pas prévu de recrutements afin d'offrir un accompagnement méthodologique aux enseignants et enseignants chercheurs intéressés par le dispositif. Elle s'interroge sur la nécessaire maîtrise des outils de captation, précise qu'elle n'a pas reçu d'aide quand elle a dû utiliser ces outils et suggère qu'une telle formation mériterait d'être intégrée dans le plan de formation de l'université.

Geneviève BEGUIN alerte sur la l'obligation pour les apprentis de signer des fiches de présence à chaque cours et qu'une hybridation, dans une formation en apprentissage pourrait causer des difficultés. Sébastien RINGUEDÉ interrogera la directrice du CFA sur ce point. Matthieu EXBRAYAT propose que les exercices d'auto-évaluation soient soumis dans ce cas comme éléments probants de suivi de l'enseignement

Élodie BEDU informe avoir suivi un module d'enseignement en hybridation. Le professeur a perdu la moitié de la promotion au bout de deux / trois séances. Sébastien RINGUEDÉ précise que l'évaluation par les étudiants du module hybridé est extrêmement important et que si les étudiants devaient ne pas être satisfait de l'hybridation, l'expérience cesserait immédiatement.

Matthieu EXBRAYAT précise qu'une première commission sera organisée sur ce sujet de l'hybridation des enseignements au mois de juin -

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Point 4 [INFORMATION]

Campagne Parcoursup 2024 : candidatures confirmées au 4 avril 2024.

Luc VAN COUVELAAR, directeur de la DOIP dresse un premier état des candidatures confirmées au 4 avril 2024 dans le cadre de la campagne Parcoursup 2024.

Droit, Economie et Gestion

Dpt	Formations	2023	2024				secteur	hors secteur	Filles	Garçons	Boursiers	%
		Vœux conf.	vœux	Vœux conf.		CAPA						
45	Double licence - Droit / Economie et Gestion		780	612		40 ≈		364	248	135	22,1%	
45	L1 - Droit - Parcours Droit européen	865	939	888	➤	100 ≈	635	253	677	211	160	18,0%
45	L1 - Droit - Parcours Droit général	2321	2468	2324	≈	250 ↘	1781	543	1694	630	465	20,0%
45	L1 - Economie et Gestion	2528	2833	2719	➤	300 ↘	2465	254	1263	1456	567	20,9%
45	Double licence - Droit / Histoire		447	405		60 ≈		238	167	53		13,1%
36	L1 - Droit - Parcours Droit général	452	394	368	↘	100 ≈	295	73	261	107	100	27,2%
36	L1 - Portail Economie et Gestion	422	403	379	↘		337	42	196	183	87	23,0%
36	L1 - Economie et Gestion - Accès Santé (LAS)	144	138	126	↘	20 ≈	105	21	83	43	36	28,6%
36	L1 - Economie et Gestion	370	329	310	↘	25 ➤	280	30	144	166	67	21,6%
18	Collégium Droit - L1 - Portail Droit	826	888	788	↘		546	242	570	218	164	20,8%
18	Collégium Droit - L1 - parcours Droit général	706	808	724	↘	125 ≈	495	229	525	199	151	20,9%
18	Collégium Droit - L1 - parcours Droit général - Accès Santé (LAS)	284	205	175	↘	25 ≈	122	53	126	49	40	22,9%

Langues, Littérature, Sciences humaines

Dpt	Libellé formation inscription/affectation	2023		2024		CAPA	secteur	hors secteur	Filles	Garçons	Boursiers	%
		Vœux conf.	vœux	Vœux conf.	vœux							
45	L1 - LEA - Parcours Anglais, Allemand		121	112		30	86	26	81	31	18	16,1%
45	L1 -LEA - Parcours Anglais, Espagnol		733	690		120	591	99	517	173	182	26,4%
45	L1 - LEA -Parcours Anglais, Japonais		592	548		110	303	245	375	173	106	19,3%
45	L1 -LLCER - Parcours Anglais		960	897		130	725	172	683	214	194	21,6%
45	L1 - LLCER - Parcours Espagnol		187	170		40	146	24	144	26	38	22,4%
45	L1 - Lettres		399	370		60	301	69	312	58	72	19,5%
45	L1 - Géographie et aménagement		161	145		40	121	24	57	88	18	12,4%
45	L1 - Géographie et aménagement - Accès Santé (LAS)	46	97	86	↗	15	≈	68	18	56	30	26,7%
45	L1 - Histoire		701	666		120	557	109	327	339	101	15,2%
45	L1 - Sciences du langage		410	361		80	307	54	309	52	73	20,2%
36	L1 - LEA - Parcours Anglais/Chinois	98	120	112	↗	30	≈	62	50	92	20	24,1%
36	L1 - LEA - Parcours Anglais/Espagnol	265	201	192	↘	40	≈	158	34	143	49	24,5%
36	L1 - Histoire	252	218	196	↘	45	↗	158	38	93	103	19,4%

Sciences et Technologies

Dpt	Libellé formation inscription/affectation	2023		2024		CAPA	secteur	hors secteur	Filles	Garçons	Boursiers	%	
		Vœux conf.	vœux	Vœux conf.	vœux								
45	CMI CITC : Chimie pour l'innovation thérapeutique et cosmétique	241	293	243	≈	20	≈			218	25	19	7,8%
45	CMI - Mathématiques : Ingénierie Statistique des Données et Modélisation	167	148	127	↘	20	≈			33	94	13	10,2%
45	L1 - Chimie - Accès Santé (LAS)	336	585	546	↗	40	≈	458	88	363	183	113	20,7%
45	Double licence - Mathématiques / Physique		461	430		10				135	295	35	8,1%
45	L1 - Mathématiques - Accès Santé (LAS)	230	392	367	↗	40	≈	310	57	193	174	87	23,7%
45	L1 - Physique - Accès Santé (LAS)	139	344	318	↗	40	≈	280	38	160	158	64	20,1%
45	L1 - Portail CST (Chimie, Sciences de la terre)	182	241	220	↗	40	↘	176	44	131	89	29	13,2%
45	L1 - Portail PC (Physique, Chimie)	391	441	411	↗	40	↘	345	66	209	202	42	10,2%
45	L1 Portail MÉ (Économie, Mathématiques)	303	401	334	↗	60	↘	282	52	113	221	52	15,6%
45	L1 Portail MI (Informatique, Mathématiques)	898	1256	1112	↗	140		877	235	218	894	169	15,2%
45	L1 - Portail MP (Mathématiques, Physique)	924	806	762	↘	80	↘	643	119	209	553	89	11,7%
45	L1 - Portail - SvC (Sciences de la vie et Chimie)		1041	955		240	↘	794	161	635	320	114	11,9%
45	L1 - Portail STAPS	3606	3963	3490	↘			2063	1427	1106	2384	419	12,0%
45	L1 - STAPS - Accès Santé (LAS)	1467	1735	1521	↗	60	≈	941	580	552	969	198	13,0%
45	L1 - STAPS	3085	3312	2930	↘	450	≈	1796	1134	861	2069	347	11,8%
18	L1 - STAPS - Accès Santé (LAS)	1075	1117	1012	↘	30	≈	568	444	396	616	126	12,5%
18	L1 - STAPS	1899	1850	1690	↘	60	≈	987	703	507	1183	196	11,6%
45	L1 - Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	1158	1497	1404	↗	120	≈	1150	254	980	424	281	20,0%
45	L1 - Sciences de la vie - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles	376	546	429	↗	35	≈	280	149	353	76	64	14,9%

Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)

formations	Vœux 2023	vœux 2024		Secteur	hors secteur	Filles	Garçons	Boursiers	%
L1 - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)	3567	2891	↘	1710	1181	1957	934	481	16,6%
L1 - (PASS) - option Economie	1075	894	↘	509	385	601	293	168	18,8%
L1 - (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	1560	1358	↘	759	599	803	555	191	14,1%
L1 - (PASS) - option Physique	1556	1269	↘	698	571	760	509	215	16,9%
L1 - (PASS) - option Mathématiques	1559	1209	↘	695	514	737	472	211	17,5%
L1 - (PASS) - option Chimie	2140	1718	↘	970	748	1144	574	294	17,1%
L1 - (PASS) - option Sciences de la vie	2772	2315	↘	1345	970	1636	679	393	17,0%
L1 - (PASS) - option Droit	1055	874	↘	476	398	614	260	161	18,4%

- Vive inquiétude sur le maintien d'une L.AS économie-gestion à Châteauroux qui peine à trouver son public, idem pour la L.AS droit à Bourges ;
- UFR LLSH : on passe d'un système de portails à un choix de mineure / majeure à faire sur les IP, ce qui ne permet pas la comparaison avec l'année n-1. ;
- A noter une attractivité des L.AS par rapport aux PASS ;
- L.AS physique, maths, chimie : Sébastien RINGUEDÉ a sollicité le Rectorat afin que l'on puisse recruter plus de candidats hors académie (l'an dernier on est passé en phase complémentaire sur ces formations) ;

Valérie ALTEMAYER souhaite savoir si les étudiants qui ont candidaté à la formation double licence mathématiques-physique sont les même que ceux du portail mathématiques physique.

Sébastien RINGUEDÉ donnera suite à la demande de Valérie ALTEMAYER.

QUESTIONS DIVERSES

Les élus n'ont formulé aucune question diverse.

PROCHAINE CFVU

- Lundi 21 mai 2024.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Sébastien RINGUEDE lève la séance à 16H30.

Le Vice-Président de la CFVU



Sébastien Ringuedé